**Au-delà de Foucault : de la résistance à l’émancipation**

D’où vient que Foucault ne soit pas un penseur de l’émancipation? Il importe de revenir à la notion même d’« émancipation » telle qu’elle s’est formée à l’époque des Lumières. On sait que Foucault accorde une importance toute particulière à l’article de Kant *Qu’est-ce que les Lumières* *?* (1784), dans lequel les Lumières sont définies comme « la sortie de l’homme hors de la minorité dont il est lui-même responsable ». La minorité est l’état d’un homme déjà affranchi par la nature de toute tutelle étrangère mais qui se complaît dans une dépendance à l’égard d’un autre homme. « Minorité » désigne donc proprement la dépendance d’un homme par nature libre à l’égard d’un autre homme. Sortir de la minorité est ainsi se libérer de la tutelle ou de l’autorité d’une autre personne. En ce sens cette libération est un acte d’émancipation. En droit romain, le *mancipium* (de *manus*, la main, qui signifie le statut du dépendant sur lequel « on a la main ») est la puissance détenue sur un homme libre par un autre homme libre. L’émancipation (de « *ex-mancipare* »), qui est l’acte par lequel un père de famille abdiquait sa puissance sur un mineur et lui reconnaissait la capacité juridique, diffère par là de l’affranchissement, qui est l’acte par lequel on accorde la liberté à un homme non-libre (un esclave).

Cependant ce qui retient l’intérêt de Foucault dans l’article de Kant, c’est moins le contenu de l’idée d’émancipation ou de libération que la réflexivité par laquelle une certaine actualité se trouve problématisée. Il s’agit d’en appeler à une critique de nous-mêmes qui interroge notre actualité et notre propre place dans cette actualité. En ce sens elle doit « se détourner de tous ces projets qui prétendent être globaux et radicaux» et qui procèdent de « la prétention à échapper au système de l’actualité pour donner des programmes d’ensemble d’une autre société »[[1]](#footnote-1). A toutes les « promesses de l’homme nouveau », il faut préférer « le travail indéfini de la liberté » tel qu’il s’expérimente dans des situations à chaque fois contingentes et toujours nouvelles, « un labeur patient qui donne forme à l’impatience de la liberté »[[2]](#footnote-2). On s’explique aisément dans ces conditions la défiance de Foucault à l’égard des grands projets d’émancipation issus des Lumières. Il confiera ainsi dans un entretien en 1984 avoir « toujours été un peu méfiant à l’égard du thème général de la libération », dans la mesure où il procède peu ou prou de l’idée qu’il existe « une nature ou un fond humain » aliéné et réprimé. Se dessine alors le projet d’une réconciliation de l’homme avec lui-même par la reprise en lui-même de cette nature aliénée[[3]](#footnote-3). Peu après il précise : «C’est pourquoi j’insiste plutôt sur les pratiques de liberté que sur les processus de libération. » On reconnaîtra donc que la libération à l’égard de la domination (ou émancipation), tout en étant la *condition* d’une pratique de liberté, ne définit pas une fin générale, celle de la reprise ou de la réappropriation de l’essence humaine. Ainsi, comprise négativement comme condition, l’émancipation ne suffit pas à la constitution de pratiques de liberté.

En fait, ce qui est profondément en cause est la conception spécifique qui sous-tend l’« analytique du pouvoir ». Foucault récuse toute idée du pouvoir comme « chose » ou « substance » pour privilégier les *relations* de pouvoir. En ce sens, loin de s’identifier à un appareil répressif, le pouvoir lui paraît présupposer la liberté et n’est pas en soi chose mauvaise. Il ne faut pas confondre en effet le pouvoir et la domination qui est la fixation des relations de pouvoir[[4]](#footnote-4). On *se libère* de la domination, mais on *résiste* au pouvoir, et c’est pourquoi il est vain d’espérer se libérer du pouvoir alors qu’il est pleinement légitime de combattre pour se libérer de la domination.

La critique de Foucault invite à réélaborer le projet d’émancipation : s’émanciper ne consiste ni à retrouver une essence devenue étrangère, ni à se libérer de toute forme de pouvoir. Mais poussée au-delà d’un certain point, la dissociation entre libération et liberté est artificielle. Dans sa véritable acception, l’émancipation ou libération consiste pour l’homme à *se produire lui-même par des pratiques de liberté*. Peut-on cependant confiner ces pratiques à l’« éthique du souci de soi » ? Ne relèvent-elles pas avant tout du principe politique de l’auto-gouvernement ?

**Pierre Dardot**

1. *Dits et écrits II*, Quarto Gallimard, 2001, p. 1393-1394. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Ibid.*, p. 1397. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Ibid*., p. 1528-1529. [↑](#footnote-ref-3)
4. *Ibid*., p. 1530. [↑](#footnote-ref-4)